
PROVINCE DE QUÉBEC43^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 27 OCTOBRE 2023

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 27 octobre 2023*

Aujourd'hui, à neuf heures trente-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 17 Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.